

Basse-Normandie

Bulletin régional d'information n°13-juin 2015

Ce dernier numéro a pour objet de vous donner les principales informations syndicales de la région. Bonne lecture !

Sommaire :

- *Éditorial*

- *CTREA du 11 juin 2015*

- *Prochains rendez-vous*

→ **Éditorial**



Avec la réunification de la Normandie, de profonds changements se profilent à l'horizon sans que l'on puisse encore les nommer précisément, à peine peut-on, grâce au dernier CTREA commencer à les esquisser. Cette réforme territoriale qui se fait à marche forcée et sans

concertation va impacter très fortement l'enseignement agricole public qui risque de faire les frais d'une réorganisation (dans quelles proportions ?) à l'échelle de la nouvelle région. Pendant ce temps, la rentrée 2015 se fera encore une fois sans moyens supplémentaires et avec des contraintes budgétaires (bientôt trois EPL avec un plan de redressement) insupportables. Libéralisation des marchés agricoles et toute puissance de l'enseignement agricole privé : voilà le constat d'aujourd'hui. Le changement c'est maintenant, oui mais, on ne l'attendait pas dans ce sens !

Nicolas LE BORGNE-secrétaire régional Basse-Normandie

→ CTREA du 11 juin 2015

Le SNETAP-FSU a commencé par lire une déclaration (voir annexe)

Plusieurs points à l'ordre du jour :

● **La réforme territoriale**

Le DRAAF M. Jean Cézard nous a présenté **le diagnostic territorial normand** élaboré par les deux DRAAF et les stratégies à venir.

Quelques éléments à retenir : le poids de l'agriculture est plus important en Basse-Normandie, l'industrie agro-alimentaire est présente sur tout le territoire normand mais avec des spécialisations différentes. L'enseignement agricole est bien représenté partout mais avec des structurations différentes : en Basse-Normandie on trouve surtout de petits et moyens EPL tandis qu'en Haute-Normandie on a Yvetot qui est le plus gros EPL de France avec 10 centres constitutifs. Par ailleurs, en Basse-Normandie le poids de l'enseignement agricole privé (MFR) est très important.

Le DRAAF a rappelé que la réforme se ferait dans un cadre budgétaire contraint.

Sur le futur organigramme de la DRAAF (roulements de tambour, oyez oyez braves gens, nous allons vous annoncer le siège du pouvoir seigneurial, euh non, de la DRAAF), M. Cézard nous a annoncé la volonté de créer « une DRAAF multisites ». Caen serait le siège principal, ensuite Rouen avec des spécialités encore à déterminer et enfin un troisième site à Gonfreville l'Orcher (en liaison avec l'import-export agro-alimentaire). Le SRFD devra s'articuler avec le rectorat et le Conseil Régional donc pour l'instant le siège serait plutôt à Caen. Néanmoins, il convient d'être très prudent sur le ou les sièges de la future DRAAF normande car ces décisions sont politiques et peuvent changer très vite. Dans tous les cas le préfet préfigurateur rendra sa copie au Premier Ministre le 30 juin 2015 et nous en saurons alors, peut-être plus.

A la FSU et chez nos camarades de l'Éducation nationale, l'inquiétude est également partagée sur la fusion des deux académies : <http://www.ouest-france.fr/lintersyndicale-craint-la-fusion-des-academies-normandes-3476101>

Au niveau des ressources humaines de la DRAAF, c'est 15-20 postes qui se retrouvent en doublon, il y aura donc une mobilité fonctionnelle (le DRAAF a assuré qu'il n'y aurait pas de mobilité géographique contrainte) pour ces agents. La réorganisation de la DRAAF et de ses services s'étalera sur 4 ans et il y aura deux directeurs-adjoints (un pour chaque machine à café).

Sur les instances régionales (CTREA et CREA) deux scénarios se profilent : soit de nouvelles élections ce que le SNETAP-FSU Basse-Normandie ne veut pas, soit unification des assemblées. Le problème est pour l'instant en expertise au ministère. Quoiqu'il arrive la nouvelle usine à gaz démarra le 1^{er} janvier 2016.

● Les CFA.

Dans le contexte vu plus haut, la DRAAF nous a présenté plusieurs projets visant à la création d'un CFA régional. Parmi plusieurs projets, celui qui recueille l'adhésion de la DRAAF vise à la création de deux CFA par rapprochement géographique. L'un comprenant Coutances, Saint-Lô, Vire et Saint-Hilaire, l'autre regroupant Le Robillard et Sées. Chaque groupe aurait un site principal et des UFA (unité de formation par apprentissage). Donc des EPL perdraient des centres constitutifs.

Par rapport à ce projet le SNETAP-FSU a rappelé la nécessité d'une vraie concertation, l'urgence d'harmoniser les protocoles (par le haut bien sûr !) et son inquiétude face à un projet d'une telle ampleur dont les conséquences seront importantes en terme de conditions de travail.

Sur ce point une décision sera prise avant la fin de l'année.

Les CFPPA devront faire aussi l'objet d'une réflexion.

● Structures

Les demandes d'ouverture pour l'année 2016 ont été examinées. Elles sont pour le public réduites au strict minimum :

- Le Robillard : BTSA Agronomie Production Végétale en apprentissage
- LPA Vire : BTSA GPN en formation initiale (le DRAAF s'est montré très pessimiste)
- Saint-Lô : BAC PRO LCQ en formation initiale
- Saint-Hilaire : Licence PRO maintenance des systèmes automatisés en élevage.

● DGH

Elle augmente de 2368h et se retrouve en dépassement de 178h.

Le SRFD annonce que le financement des enseignements facultatifs sera divisé par deux et que les classes au dessous de 9 élèves seraient effectivement "gelées".

Sur les seuils, les EPL sont encouragés à aller au-delà. *"Il faut saturer les seuils"* nous a dit le SRFD. Mais attention, les dédoublements ne seront pas assurés. Quid dans ce cas des référentiels ? Je préfère ne pas écrire la réponse car de toute façon nous la connaissons tous.

Commentaire du SNETAP-FSU sur les chiffres qu'on nous sert : c'est un constat, l'interprétation des chiffres de la DGH est une vraie difficulté pour les élus. Néanmoins, une réalité demeure, la DGH régionale ne progresse plus depuis plusieurs années, elle est contrainte et cela a des répercussions dans les établissements (truisme mais ça fait du bien de la rappeler).

● Projets des exploitations agricoles et des ateliers technologiques

Sans rentrer dans le détail de chaque exploitation, le DRAAF a rappelé que l'équilibre financier était l'objectif principal. Pour certaines exploitations, l'arrêt des quotas laitiers va être un défi pour des trésoreries déjà mal en point.

● Motions

Le SNETAP-FSU a fait passer deux motions l'une sur la formation des ACEN :

MOTION pour une véritable formation des Contractuels Enseignants

« Les délégués des personnels souhaitent alerter la DRAAF sur la situation des contractuels et les mises en échecs qui se multiplient cette année.

Nous souhaitons éviter ce type de situation et nous demandons un véritable Plan de Formation et d'Accompagnement dans les missions qui sont confiées aux Contractuels avec :

- modalités de recrutement clairement définies et transparentes
- formation TUTAC précoce
- pas d'inspection sans formation préalable
- mise en place d'un Tutorat formalisé
- renforcement de l'accompagnement administratif et suivi par le proviseur-adjoint »

... et une autre sur la formation des directeurs et directeurs-adjoints

MOTION pour un meilleur accompagnement de nos Responsables de Structure

« Les représentants des personnels de l'Enseignement Agricole Public ont déjà alerté à maintes reprises la DRAAF sur des dysfonctionnements et la dégradation des conditions de travail qui empire au sein de nos Etablissements.

A l'appui de la NS 2008-1233 du 12 Octobre, nous demandons que le guide inclus dans cette NS soit présenté à l'ensemble des personnels exerçant des responsabilités au sein des EPL lors d'une session de formation régionale.”

● Questions diverses

- Mouvement TFR : le SNETAP-FSU déplore le manque de transparence et la complexité des règles du mouvement des TFR et en général des ATLS
- CAPA Saint-Hilaire : celui-ci a peu recruté cette année, si les effectifs sont inférieurs à 9 en première année, le CAPA sera gelé.
 - **Commentaire du SNETAP-FSU** : le CAPA devait être l'alternative à la 3e (qui n'est plus demandé officiellement) et voici que celui-ci à peine né va être enterré. L'avenir de l'EPL est décidément bien inquiétant car les difficultés financières sont toujours là et ce n'est pas une licence PRO qui va relancer les effectifs.
- Remplacement des congés formation : pas de problème dans notre région, contrairement en Pays de la Loire.
- Situation de l'EPL de Vire : la situation financière de Vire a été qualifiée par le DRAAF de “désespérée”. Un nouveau directeur arrive pour la rentrée en remplacement de M. Troussard.
 - **Commentaire du SNETAP** : rappelons que Saint-Hilaire et le Robillard ont déjà adopté un plan de redressement, que Vire ne saurait tarder à le faire, que les exploitations agricoles se portent mal, que des centres comme le CFA du Robillard et les CFPPA de Vire et Saint-Hilaire sont mal en point et vous aurez un tableau de l'EAP régional.

→ Prochains RDV :

**Jeudi 18 juin 2015 : réunion de la cellule de veille et d'alerte
sur les situations de stress et de mal-être au travail.**

**Mardi 30 juin 2015 à LAVAL : le SNETAP-FSU appelle à une journée
de manifestation nationale dans l'Enseignement Agricole Public**

Jeudi 24 septembre 2015 : CSR de rentrée entièrement normand au Robillard !

Annexe

Déclaration pour le CTREA Basse-Normandie-Caen le 11 juin 2015

« Le SNETAP-FSU dénonce les conditions dans lesquelles se fait la réforme territoriale en Basse-Normandie. En effet, cette réforme se fait dans l'opacité et dans la précipitation puisque les arbitrages principaux devront être rendus pendant l'été.

Nous contestons cette marche forcée sans aucune concertation sérieuse. A ce jour seul le Comité technique régional de l'EAP du 11 juin a été sollicité, et sans aucun document, alors qu'une fusion aurait un impact pour l'ensemble des personnels. Sur le fond, une fusion entraînerait une mobilité sinon géographique au moins fonctionnelle pour un nombre significatif de personnels en services surtout en DRAAF. Qui peut croire que de telles fusions n'auront pas d'incidence sur les conditions de vie et de travail des personnels ? En effet, nous ne pouvons pas croire que cette opération de fusion, dans un tel contexte d'économies budgétaires au détriment des conditions d'emploi et de travail des personnels qui assurent au quotidien le service public sera sans effet négatifs. Dans l'enseignement agricole public, la réforme pose beaucoup de questions sur la future politique suivie par le nouveau DRAAF et le conseil régional réunifié.

En aucune façon, il n'est question dans cette réforme d'améliorer le service public et d'améliorer la proximité avec le citoyen. A terme, cette réforme risque d'aboutir à une désorganisation des services de l'État, elle même génératrice de surcoûts pour la collectivité et d'une dégradation des conditions de travail.

Et pendant ce temps, l'EAP régional est abandonné à son triste sort. Faisons la liste des principaux maux : absence d'ambition pour l'EAP autre que faire des économies, MFR toutes puissantes et confortées chaque année, structures en bernies, DGH contrainte, seuils imposés, dédoublements supprimés, EPL et/ou centres constitutifs proche de la faillite, suppression de postes, recours aux emplois précaires, suppression de classes, gouvernance parfois posant problème et entraînant dysfonctionnements en cascade, mal-être au travail et sentiment de ne pas être écouté et *last but not least* la réforme territoriale ! Cela fait beaucoup ? Oui certainement et les personnels n'en peuvent plus de subir des réformes qu'on leur impose et dont le résultat est à chaque fois la dégradation des conditions de travail. Oui Monsieur le Directeur, les personnels sont épuisés et écoeurés du manque de reconnaissance pour le travail qu'ils font dans les conditions que nous savons tous.

Encore une fois, nous exigeons avec force une **vraie** réflexion et concertation sur l'avenir de l'Enseignement Agricole Public **suivi d'actes concrets** et qu'enfin s'ouvre la voie du redressement.



Le secrétariat régional du SNETAP-FSU Basse-Normandie à votre service

Secrétaire : Nicolas LE BORGNE (nicolas.le-borgne@educagri.fr)

Adjoints : Lydie PRIEUR (lydie.prieur@le-robillard.fr)

et Yohann LEVRAY (yohann.levray@educagri.fr)

Trésorier : Thierry RAYNAL (thierry.raynal@educagri.fr)

Thierry RAYNAL est également membre de la CAP des PCEA

Trésorière-adjointe : Marie BUNEL (marie.bunel@educagri.fr)

**Le Secrétariat Régional est chargé d'assurer une cohérence régionale
dans la politique du SNETAP**

il participe aux Instances Régionales et Nationales.

**Il réunit 2 à 3 fois par an un *Conseil Syndical Régional* destiné
à dresser un bilan des problèmes rencontrés
dans les établissements.**

N'hésitez pas à nous contacter !

<http://www.snetap-fsu.fr/>